

# La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

## En direct des territoires

### BARRE D'EFFAROUCHEMENT

**R**encontre avec Georges FAUVEL d'Hermanville, agriculteur et chasseur adhérent au GIC de la Vienne, pour la présentation de son prototype de barre d'effarouchement. Mr FAUVEL utilise sa barre uniquement pour déchaumer n'ayant pas de travaux de fauche à effectuer. A la base, son outil qui se fixe sur la masse avant du tracteur, n'était qu'un traceur pour aligner correctement le travail du sol. Bien conscient de l'impact de ces travaux sur le petit gibier, notamment de part la largeur de son déchaumeur et la vitesse de travail des tracteurs d'aujourd'hui, il a décidé d'améliorer son outil pour en faire une barre d'effarouchement. Les avantages de la fabrication de Mr FAUVEL sont nombreux : légèreté de l'outil (environ 20 kg) permettant un transport en voiture si besoin, fixation facile sur la masse avant du tracteur, système facilement pliable pour le transport, moindre coût (200 € environ). L'objectif de la Fédération est, dans un avenir proche, de vulgariser au maximum ce genre d'outil permettant de lutter contre les dégâts du machinisme agricole sur la petite faune de plaine. Si d'autres agriculteurs possèdent des barres d'effarouchement « artisanales », n'hésitez pas à nous communiquer leurs coordonnées. Une synthèse des avantages et inconvénients de chaque prototype nous permettra de promouvoir un outil efficace et pratique !

*J. Daniel*



### RANDONNÉE GOURMANDE

**L**e samedi 6 août l'Office de Tourisme Auffay-Trois Rivières a organisé une randonnée gourmande. 52 randonneurs ont participé à cette sortie au départ de la Maison de la Chasse et de la nature qui a emprunté une boucle de 14 kms sur la piste des perdrix.

Au cours de cette balade, les participants ont pu découvrir et déguster les produits locaux : à la ferme Maraîchère Bio à Calleville-les-deux-églises, à la ferme de Bonnetot, Producteur de Produits cidricoles à Tôtes, à la ferme du Petit Fumechon, à Saint-Vaast-du-Val, chez Mathilde RANOU à Calleville-les-deux-églises, aux vergers de Beaunay, à Beauval-en-caux.

Les randonneurs ont aussi apprécié les commentaires avisés de Mathieu et Colline stagiaires à la Maison de la Chasse, concernant les perdrix grises.

*C. Barre*

## LES ÉCHANTILLONNAGES DE PERDRIX GRISES ONT COMMENCÉ DANS LE NORD OUEST DU DÉPARTEMENT

Les échantillonnages de compagnies de perdrix grises ont commencé dans le secteur d'Envermeu, de Neufchâtel et de Blangy. Après 7 sorties (soit 28 heures de prospection), nous pouvons déjà affirmer que la reproduction n'a pas été bonne cette année avec moins d'un jeune présent par poule d'été. Les conditions météo épouvantables des mois de mai et juin sont responsables de cette situation.

*J. Sautreuil*



## 149 COUVÉES RÉPERTORIÉES

Les comptages nidification des oiseaux d'eau engagés pour ISNEA sont terminés. C'est l'heure de dresser un premier bilan provisoire à la fois qualitatif et quantitatif. 149 couvées différentes ont été répertoriées d'avril à août dans les ballastières de la vallée de la Seine et celles de la vallée de la Varenne. En voici la composition par ordre numérique décroissant : COLVERT : 47 couvées / FOULQUE : 34 couvées / MORILLON : 29 couvées / GRÈBE HUPPE : 18 couvées / CYGNE TUBERCULE : 13 couvées / BERNACHE DU CANADA : 4 couvées / GRÈBE CASTAGNEUX : 2 couvées / POULE D'EAU : 2 couvées / TADORNE DE BELON : 1 couvée.

*D. Vestu*

## UN BALL TRAP POUR LA BONNE CAUSE

A huit jours de l'ouverture générale de la chasse, le « Rotary club de Têtes relais Dieppe Rouen » organise un grand BALL TRAP à AUFFAY LES 10 ET 11 SEPTEMBRE 2016. Les pas de tir situés sur la route d'Heugleville, direction Beauval en Caux seront ouverts à partir de 9 H00.

Des animations sont prévues pour les enfants avec un tir aux pigeons - Nombreux lots et coupes à gagner - Restauration sur place - Réservation et renseignements - tel. : 06-03-30-74-45 / Email : mylene.sauval@sfr.fr

*D. Vestu*



# VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2016/2017

Vous avez reçu votre demande de validation début juin. La plupart d'entre vous connaissez déjà le document qui ne présente pas de nouveauté par rapport à l'année dernière. Nous nous contenterons de vous rappeler quelques règles : tout dossier non signé (ou date et lieu de naissance non renseignés) ne pourra être traité et vous sera automatiquement retourné.

Nous vous invitons à faire votre validation par internet. Vous gagnerez du temps, et grâce au paiement sécurisé par carte bleue, aucun règlement ne peut se perdre.

Pour cela, allez sur le site [www.fdc76.com](http://www.fdc76.com), rubrique « Validation du permis de chasser »

